



Intervention

de Madame Ericka BAREIGTS,

Ministre des Outre-mer

-

Lancement de la Cité des Outre-mer

Vendredi 17 mars 2017

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Président de la Polynésie française,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,
Madame la Maire de Paris, chère Anne HIDALGO,
Monsieur le Maire du XIX^e arrondissement,
Messieurs les Préfets et Haut-commissaires,
Madame la Directrice Générale aux Outre-mer,
Monsieur le Président de l'Établissement Public du Parc et de la Grande halle de la Villette,
Monsieur le Délégué Interministériel à l'Égalité des Chances des Français d'Outre-mer,
Général, Commandant le SMA,
Monsieur le Directeur Général de Ladom,
Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,

Je suis ravie que nous soyons réunis pour le lancement officiel de la Cité des Outre-mer. C'est un engagement du Président de la République qui est réalisé aujourd'hui !

Mais le lancement de la Cité des Outre-mer symbolise également l'intérêt, l'attention et je dirais même l'attachement qu'ont eu le Président de la République et l'ensemble du gouvernement pour les Outre-mer tout au long de ce quinquennat !

Nous pouvons être fiers d'avoir porté, pendant ces cinq années, la belle et grande ambition des Outre-mer !

Je souhaiterais à cet égard saluer mes prédécesseurs Victorin LUREL et George PAU-LANGEVIN qui ont lancé ce projet d'envergure. **C'est avec enthousiasme et détermination que j'ai accéléré le travail pour mener à bien le lancement aujourd'hui.**

J'ai souhaité que la Cité des Outre-mer soit un lieu accueillant tous les publics, ouvert sur le monde et tourné vers les trois océans, en un mot : une fenêtre sur la France océanique !

Nous venons de dévoiler le graph de l'artiste Kongo qui a grandi entre le Vietnam, la République du Congo, la France continentale et la Guadeloupe : vous le voyez, la Cité des Outre-mer s'inscrit d'emblée dans un environnement artistique international !

Cette institution culturelle fera non seulement rayonner les Outre-mer dans l'Hexagone mais également entre elles et à l'international grâce aux nombreux touristes qui viendront visiter ce lieu. C'est pourquoi j'ai tenu à ce qu'en plus du lieu physique **une Cité virtuelle soit créée** : un site Internet, riche en contenus et en expositions numériques, permettra ainsi de faire voyager la culture par-delà les frontières et les océans. Il est fondamental – et je crois que tout un chacun sera d'accord avec moi – que nous garantissons à nos 3 millions de compatriotes Ultramarins une continuité culturelle **notamment grâce aux nouvelles technologies.** Le site Internet sera d'ailleurs ouvert à l'issue de cette cérémonie et la 1^{ère} exposition virtuelle mettra à l'honneur le travail du peintre et grapheur ultramarin Abeil.

Au sein de la Cité, le spectacle vivant, les expositions, les festivals, les conférences permettront de montrer toute la richesse des créations des Outre-mer. Au-delà de la culture, l'environnement, les sciences, l'histoire ou

l'économie seront également évoqués en ce lieu. **Vous l'avez compris : nous souhaitons que les Outre-mer soient représentés dans toute leur diversité !**

Implantée dans le Parc de la Villette, plus grand parc culturel d'Europe, la Cité des Outre-mer sera un lieu que tout un chacun s'appropriera rapidement, je n'en doute pas !

Comme on le verra dans la vidéo qui va être présentée, la Cité des Outre-mer accueillera une salle de spectacle de 100 à 200 places, un lieu d'exposition, un espace de rencontres et débats, un espace de convivialité autour de la gastronomie ultramarine, un lieu permettant la valorisation économique des territoires (salle de réunion ou de co-working) et un espace de documentation.

Nous avons avancé avec détermination pour concrétiser cet ambitieux projet. Je vous annonce tout d'abord que le décret de création de l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) est aujourd'hui en Conseil d'Etat. Mon ministère a par ailleurs d'ores et déjà affecté, au sein de la Loi de Finances 2017, 10 millions d'euros pour le développement de la Cité des Outre-mer. La propriété de l'ancien cinéma dynamique, Cinaxe, a été transférée au Ministère des Outre-mer qui le rétrocédera au nouvel EPIC. Je voudrais par ailleurs remercier la Maire de Paris, Anne HIDALGO, que je salue pour son implication en faveur des Outre-mer et qui s'engage à nos côtés dans ce projet. La Mairie de Paris participera au sein du Conseil d'administration de l'EPIC.

Enfin, le concours d'architectes sera lancé très prochainement. Nous prévoyons donc une ouverture de la Cité des Outre-mer pour 2019 ! **Vous le voyez, nous sommes déterminés à aller vite !**

**

Mesdames et Messieurs,

Edouard GLISSANT écrivait : « *Agis en ton lieu, pense avec le monde* ». C'est ce précepte qui nous a guidés pour lancer la Cité des Outre-mer. **C'est avec le souci constant que ce lieu de vie et de culture soit ouvert aux échanges et aux rencontres que nous avons agi chaque jour !** C'est, enfin, l'envie que les Outre-mer soient mieux connus et reconnus au sein de l'Hexagone.

Parce que la France ne serait pas la France sans les Outre-mer et que nous pouvons être fiers, immensément fiers de la diversité de notre pays et de notre culture !

Je vous remercie.